

LA CHAPELLE ST-SULPICE

L'eau

La ressource en eau n'est pas inépuisable. Il est donc indispensable de ne pas gaspiller l'eau, et surtout de ne pas la polluer.

L'eau à La Chapelle-Saint-Sulpice

Depuis le mois de Juillet 2021, la distribution et la gestion de l'eau potable est assurée par la SNE77.

> [Le site du SNE77](#) 

Accueil physique au:

27, rue du Pavé du Roy, 77370 Maison-Rouge-en-Brie

- > **Lundi** : 9h30 - 12h30
- > **Mercredi** : 9h30 - 12h30
- > **Vendredi** : 9h30 - 12h30

Contact

AGENCE SUD SNE77 :

27, rue du Pavé du Roy
77370 Maison-Rouge-en-Brie
Tél. 01 85 53 96 67

Accueil téléphonique :

Du Lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h00
Sauf Mardi : 8h30 - 12h (Fermé le mardi après-midi)

Eco-gestes au quotidien



Pour préserver la ressource en eau, chacun doit apporter sa pierre à l'édifice (agriculteurs, industriels, communes, gestionnaires de voirie, particuliers) en réduisant les volumes de produits chimiques utilisés et en changeant ses pratiques de désherbage ou de culture.

Au quotidien, chacun de nous peut réduire sa consommation d'eau d'environ 30 %. Pour limiter les gaspillages et moins polluer l'eau, il y a quelques règles à respecter.

> [Voir les éco-gestes au quotidien sur le site Internet de l'eau en Seine-et-Marne](#) 

Jardinage au naturel

Au quotidien, mille et un gestes peuvent être accomplis pour préserver la ressource en eau en qualité et en quantité.

Retrouvez toutes les informations sur le jardinage au naturel, mois par mois, le compostage, la rotation des cultures, la récupération des eaux de pluies... sur le site de l'eau en Seine-et-Marne.

> [Jardinage au naturel](#) 

> [Mois par mois, les gestes pour entretenir son jardin tout en respectant l'environnement](#) 

SITES UTILES



SITE DE L'EAU EN SEINE-ET-MARNE

(<https://eau.seine-et-marne.fr/>)



EAU FRANCE - LE PORTAIL DE L'EAU

(<http://www.eaufrance.fr/>)



AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE

(<http://www.eau-seine-normandie.fr/>)



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

(<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/>)